

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

UBCI LEASING

Siège Social: 39, Avenue du 10 Décembre 1948 -El Menzah IV -1004 Tunis -

Le Conseil d'Administration de l'UBCI LEASING informe ses actionnaires qu'il a été décidé du principe de la fusion absorption de l'UBCI LEASING par l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie -UBCI-.

Cette opération a obtenu toutes les autorisations nécessaires et sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, prévue pour le mercredi 29 décembre 2010.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur seront à cet effet mis à la disposition des actionnaires auprès des services de l'UBCI LEASING à partir de la date de publication du présent avis.

Un prospectus d'augmentation de capital de l'UBCI consécutive à la fusion par absorption, et portant visa du Conseil du Marché Financier, sera incessamment mis à la disposition du public.